



Réf. : C.L.29.2025

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) présente ses compliments aux États Membres et a l'honneur de les informer que le Centre mondial de l'OMS pour la médecine traditionnelle organise le deuxième **Sommet mondial sur la médecine traditionnelle** (ci-après, le « Sommet »), qui aura lieu, selon des modalités hybrides, du **17 au 19 décembre 2025** à Bharat Mandapam, New Delhi (Inde).

Ce deuxième Sommet, qui aura pour thème « Rétablir l'équilibre : la science et la pratique de la santé et du bien-être », aura pour but de renforcer la contribution de la médecine traditionnelle aux systèmes de santé nationaux et au développement durable inclusif. Un dialogue ministériel sera organisé le 17 décembre 2025 de 17 heures à 18 h 30 (heure normale de l'Inde), dans le cadre du Sommet.

Les objectifs du deuxième Sommet sont les suivants :

- 1) faire progresser la mise en œuvre de la Stratégie mondiale pour la médecine traditionnelle (2025-2034) adoptée à la Soixante-Dix-Huitième Assemblée mondiale de la Santé ;
- 2) mettre d'accord les parties prenantes sur les prochaines étapes en vue de mettre en œuvre plus vite la Stratégie mondiale pour la médecine traditionnelle (2025-2034) ;
- 3) susciter des engagements nationaux dans des domaines essentiels, tels que les politiques, la réglementation, le financement, la recherche et l'intégration dans les systèmes de santé ;
- 4) promouvoir les connaissances et l'engagement parmi différents groupes de parties prenantes en vue d'intégrer la médecine traditionnelle fondée sur des données probantes dans les systèmes de santé, de favoriser l'accès et l'équité, et de renforcer la pérennité ; et
- 5) partager les expériences relatives aux politiques et aux pratiques, à la recherche et aux innovations, à l'intégration, à la réglementation et à la mobilisation intersectorielle dans le domaine de la médecine traditionnelle, en s'appuyant sur les conclusions du premier Sommet, qui s'est achevé par la Déclaration du Gujarat.

En associant innovation scientifique et sagesse culturelle, et en défendant la réglementation et la pérennité, le Sommet contribuera à progresser sur la voie de la couverture sanitaire universelle et des objectifs de développement durable, tout en créant un élan mondial en faveur de la santé et de l'équilibre de la planète.

... PIÈCE JOINTE (1)

Les États Membres sont invités à désigner au maximum trois participantes ou participants issus de différents groupes de parties prenantes et possédant des compétences pertinentes compte tenu du programme du Sommet mondial (présenté dans la note conceptuelle jointe). Les délégations devront être composées de personnes appartenant aux catégories de parties prenantes suivantes : a) responsables de l'élaboration des politiques et de la réglementation au niveau national ; b) organisations internationales et régionales ; c) prestataires et associations de médecine traditionnelle, complémentaire et intégrative (MTCI) ; d) prestataires et associations de soins biomédicaux ; e) établissements de recherche, universitaires et d'enseignement ; f) peuples autochtones et communautés locales ; g) associations de consommateurs, de patients et d'usagers ; h) société civile ; i) industrie et innovateurs ; j) jeunes, étudiants et nouveaux dirigeants ; k) bailleurs de fonds et donateurs ; l) presse, institutions culturelles et influenceurs.

Les coordonnées suivantes des personnes désignées pour assister au Sommet doivent être envoyées à l'adresse tmglobalsummit@who.int, d'ici au 20 octobre 2025 :

- Prénom
- Nom de famille
- Adresse de courriel
- Nom de l'organisation
- Pays
- Participation en présentiel ou en ligne
- Demande de financement de la participation : oui/non

L'ensemble des participantes et des participants désignés – trois par délégation au maximum – recevront par courriel l'ordre du jour provisoire et leurs données personnelles pour accéder au site Web du Sommet. Les demandes de prise en charge des frais de voyage et de soutien logistique seront examinées par l'OMS en fonction de la situation du pays et de la disponibilité des fonds.

La langue de travail du Sommet sera l'anglais et l'interprétation sera assurée dans les autres langues officielles de l'OMS (arabe, chinois, espagnol, français et russe), ainsi qu'en hindi. À l'issue des séances, les participantes et participants inscrits auront accès aux enregistrements vidéo de toutes les séances sur le site Web du Sommet et pourront les regarder à leur convenance.

La note conceptuelle sur le Sommet est jointe pour information. Pour toute demande de renseignements sur le Sommet, veuillez contacter la D^{re} Lori McDougall, point focal, à l'adresse mcdougall@who.int, en envoyant une copie à tmglobalsummit@who.int.

L'Organisation mondiale de la Santé saisit cette occasion pour renouveler aux États Membres les assurances de sa très haute considération.

Genève, le 17 septembre 2025